

> Date & Lieu

Judi 12 octobre 2017
de 16h15 à 18h15, à **Lyon**
REF. 12-J

> Public

Experts immobiliers, experts fonciers, experts judiciaires, notaires, clerks, géomètres-experts, avocats spécialisés, cadres des collectivités locales et territoriales, directeurs immobiliers, investisseurs et gestionnaires immobiliers, administrateurs de biens, ...

> Prérequis

Professionnels en activité.

> Intervenant

Tanneguy DE GUERPEL, expert en évaluation immobilière, directeur associé de KPMG Finance, MRICS, REV, CIS HYP ZERT.

> Suivi pédagogique

Journée de perfectionnement sans évaluation.

- Questionnaire d'attente avant la formation, afin de permettre l'adaptation de l'intervention.
- Questionnaire de satisfaction.
- Questionnaire post-formation de suivi des acquis, en ligne, quelques semaines après la formation.

> Renseignements et inscriptions

Votre interlocutrice :

Alexandra - 04 72 49 79 11
alexandra.martin@edilaix.com
Cert. AFNOR n° 2017/75773.01
pour les formations courtes
Habilitations CSN & CNB,
nous consulter.

Conditions générales de ventes
accessibles sur www.mei.fr

> Présentation

Tertiariation de l'économie, nouveaux modes de travail, co-working, restructuration, financiarisation, sont autant d'évolutions qui ont une incidence sur l'évaluation des bureaux. Approfondir ses connaissances.

> Objectifs

- **Anticiper la tertiarisation de l'économie**
- **Appréhender les nouveaux modes de travail**
- **Maîtriser l'évolution de la financiarisation des bureaux.**

> Plan d'intervention

- I - La mission, le référentiel méthodologique et son contrôle**
- II - La définition de l'immeuble de bureaux, la notation des immeubles de bureaux**
 - La réglementation Code du travail, ERP
 - Les caractéristiques physiques de l'immobilier de bureau
 - Le bureau demain ?
- III - L'emplacement**
- IV - Le bail commercial**
- V - L'urbanisme et la constructibilité résiduelle**
- VI - Les valeurs recherchées :**
 - La valeur vénale
 - La valeur vénale dans une hypothèse particulière de valorisation
- VII - Les comparables et leur présentation**
 - Les bases de données et les études des brokers
 - La présentation d'un nombre limité de comparables
 - Le classement et La numérotation des comparables
 - L'explication de la valeur sur La base des comparables cités
- VIII - Les méthodes d'évaluation**
 - Les méthodes par le revenu
 - Les décotes
 - La méthode sol + constructions
- IX - La présentation de la valeur et la fiscalité.**

*Tous les ateliers prévoient un temps d'échanges
avec l'intervenant à la fin de l'atelier.*